

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-quatrième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 4 avril 2012, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Nomination au Comité tripartite d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ).

Résolution CFSPD-2011-2012-518

ATTENDU la création de comités d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) pour l'ensemble des facultés de l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU le regroupement de la Faculté de science politique et de droit, de la Faculté de communication, ainsi que de la Faculté des Arts et Lettres pour la création d'un comité conjoint à cette fin;

ATTENDU la nécessité de désigner un membre du corps professoral issu de la Faculté de science politique et de droit pour être membre du Comité tripartite d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ);

ATTENDU la nécessité de désigner un professeur ou une professeure ayant une expertise réelle sur les questions de déontologie pour des projets étudiants impliquant des êtres humains;

ATTENDU le souhait exprimé par le vice-rectorat à la recherche de désigner de préférence un professeur ou une professeure de droit afin de combler ce besoin;

Il est proposé par monsieur Frédérick Gagnon, appuyé par monsieur Marc Turgeon, de désigner la professeure Emmanuelle Bernheim pour être membre du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) et de TRANSMETTRE au vice-rectorat à la recherche ladite nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 5 AVRIL 2012

Jean-Pierre Beaud
Doyen